

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 00445

Numéro SIREN : 514 098 516

Nom ou dénomination : HOLTOM

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2023 sous le numéro de dépôt 655

HOLTOM**Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros****Siège social : 27 rue Lambert****Zone Industrielle de Bel Air****SAINT LOUIS (Réunion)****514 098 516 RCS SAINT-PIERRE**

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
SOUmise ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 807 531 euros, de la manière suivante :

- une somme de169 600.00 €
aux actions, à titre de dividende,
- et le surplus, soit637 931.00 €
au compte "Report à nouveau"

Total.....807 531.00 €

Conformément au pacte d'actionnaires et à l'article 26 des statuts de la société, il est proposé de répartir les dividendes bruts de la façon suivante :

- Madame Affiza MOOLAND :29 253 €
- Madame Azbilah MOOLAND :24 520 €
- Monsieur Loqman MOOLAND :53 311 €
- Madame Zoubéda MOOLAND :27 131 €
- Madame Nardéya MOOLAND :22 051 €
- Madame Oummé Roomane DINDAR :13 333 €
- Total :169 600 €

Ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, dont 17.2 % pour les prélèvements sociaux et 12.8 % pour le prélèvement fiscal, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts



Toutefois, les personnes physiques ayant demandé à être dispensées du prélèvement fiscal au titre de l'article 242 quater du Code général des impôts et qui ont choisi de rester imposées au barème progressif de l'impôt sur le revenu, pourront bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 §3.2° du Code général des impôts et de la déductibilité de la CSG.

Ce dividende sera mis en paiement dès l'issue de l'assemblée générale par inscription aux comptes courants des actionnaires.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Eligible à abattement</u>	<u>Non-éligible</u>
31 décembre 2020	14.67 €	14.67 €	0.00 €
31 décembre 2019	13.23 €	13.23 €	0.00 €
31 décembre 2018	9.53 €	9.53 €	0.00 €

Nombre de voix pour : 81 764

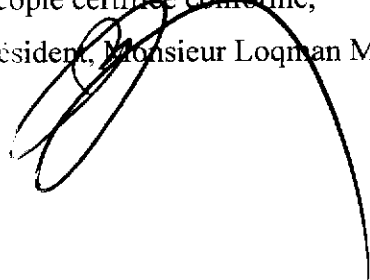
Nombre de voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme,

Le Président, Monsieur Loqman MOOLAND.





BILAN ACTIF

Copie certifiée
conforme à l'original.

SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/21		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/12/20
	Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	18 708 353		18 708 353
Créances rattachées à des participations			18 493 353
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			-10 000
Autres titres immobilisés	342 077	342 077	354 827
Prêts			
Autres immobilisations financières	300 000	300 000	300 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	19 350 430	19 350 430	19 138 180
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			2 210
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés (3)			
Autres créances (3)	108 310	108 310	21 490
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	19 758	19 758	68 613
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	128 068	128 068	92 313
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	19 478 498	19 478 498	19 230 493

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

Copie certifiée
conforme à l'original.

SAS HOL TOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 10 000 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes sur Immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Valeurs
au 31/12/21

Valeurs
au 31/12/20

10 000 000

10 000 000

144 910

144 910

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

585 699

585 699

4 163 076

4 617 831

807 531

745 245

15 701 217

16 093 686

15 701 217

16 093 686

911 738

1 312 524

248 492

83 545

26 537

61 115

2 590 514

1 679 623

3 777 281

3 136 807

19 478 498

19 230 493

3 777 281

910 623
2 226 704



COMPTE DE RÉSULTAT

Copie certifiée
conforme à l'original.

SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	11 001		141		10 860	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 001		141		10 860	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	71 798		86 196		-14 398	-17
Impôts, taxes et versements assimilés	198		193		5	3
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	11 000		10 535		465	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	82 996		96 924		-13 928	-14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-71 995		-96 783		24 788	26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

Copie certifiée
conforme à l'original.

SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	930 864		930 864			
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 250		4 827		-2 577	-53
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	933 114		935 691		-2 577	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	34 027		55 336		-21 308	-39
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	34 027		55 336		-21 308	-39
RÉSULTAT FINANCIER	899 087		880 355		18 732	2
RÉSULTAT COURANT avant impôts	827 091		783 572		43 519	6
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	20 400		57 827		-37 427	-65
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 400		57 827		-37 427	-65
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-20 400		-57 827		37 427	65
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-840		-19 500		18 660	96
TOTAL DES PRODUITS	944 115		935 832		8 283	1
TOTAL DES CHARGES	136 584		190 587		-54 003	-28
Bénéfice ou perte	807 531		745 245		62 286	8

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Copie certifiée
conforme à l'original.

SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 19 478 497,66 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 807 531,34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Copie certifiée
conforme à l'original.

SAS NOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par le conflit en Ukraine.

Le 24.02.2022 un conflit oppose la Russie à l'Ukraine. Les impacts de ce conflit sur l'activité ainsi que les décisions prises par le gouvernement sont des événements postérieurs à la clôture qui ne confirment pas une situation préexistante au 31 décembre 2021.

En conséquence, conformément au PCG, l'évaluation des actifs et passifs reflète les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2021, sans tenir compte des effets de ce conflit.

Les comptes au 31 décembre 2021 ont été établis par la gouvernance sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté, dans un contexte de crise.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Ainsi les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables nous paraissent raisonnables et tiennent compte de toutes les informations dont nous disposons à cette date.

Nous n'attendons pas dans les comptes annuels de conséquences significatives de ce conflit sur l'exercice 2022.

Copie certifiée
conforme à l'original
Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Copie certifiée
conforme à l'original.

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL		
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		18 493 353	215 000
	Autres titres immobilisés		344 827	12 250
	Prêts et autres immobilisations financières		300 000	
		TOTAL	19 138 180	227 250
		TOTAL GENERAL	19 138 180	227 250

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage Indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
FINANCIERES	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			18 708 353	
	Autres titres immobilisés		15 000	342 077	
	Prêts & autres immob. financières			300 000	
		TOTAL	15 000	19 350 430	
		TOTAL GENERAL	15 000	19 350 430	



AMORTISSEMENTS

Copie certifiée
conforme à l'original
SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agenc. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. Industriels				
Autres				
Immo corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immo incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Comp.							
Inst. géom. ag. am div							
Matériel transport							
Immo corp.							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					



AMORTISSEMENTS

Copie certifiée
conforme à l'original.

SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Primes de remboursement des obligations

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes



ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

Compte certifié
conforme à l'original!
SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	300 000		300 000
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 340	20 340	
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	87 970	87 970	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		408 310	108 310	300 000
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes



ETAT DES DETTES

Copie certifiée
conforme à l'original.

SAS HOLTOM

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
et de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	911 738	911 738		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	26 537	26 537		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	248 492	248 492		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 590 514	2 590 514		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	3 777 281	3 777 281		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

Copie certifiée
conforme à l'original.

HOLTOM

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021✓



commissaire
aux comptes

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

HOLTOM

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros
Siège social : Zi Bel Air - 27 rue Lambert - 97450 SAINT-LOUIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale constitutive, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLTOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDAMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations suivantes, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Titres de participation

Les titres de participation constituent une part substantielle de la valeur de votre actif. Nous avons donc procédé à l'appréciation de la valorisation de ces titres à la clôture 2021.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

EXA SA

Correspondant MAZARS
Société de Commissaires aux Comptes
4 rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

Eric VERBARD

Commissaire aux Comptes
150 Ter rue Marius et Ary Leblond
97460 SAINT-PAUL

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

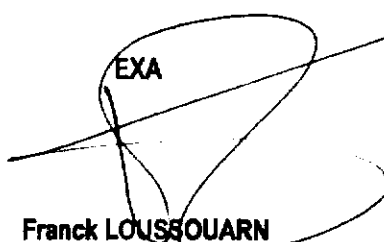
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

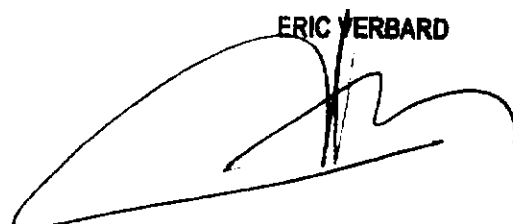
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 28 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes :


EXA
Franck LOUSSOUARN


ERIC VERBARD

EXA

CORESPONDANT
MAZARS

Société de Commissaires aux Comptes
4, rue Monseigneur Mondon

97400 SAINT-DENIS

RSM

CORESPONDANT
MAZARS

Société de Commissaires aux Comptes
95 Chemin Pente Sassy
Espace TERANI
97440 SAINT-ANDRE

Copie certifiée
conforme à l'original

HOLTOM

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021



commissaire
aux comptes



Société de Commissaires aux Comptes
4, rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS



Société de Commissaires aux Comptes
95 Chemin Pente Sassy
Espace TERANI
97440 SAINT-ANDRE

HOLTOM

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros
Siège social : Zi Bel Air - 27 rue Lambert - 97450 SAINT-LOUIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société HOLTOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

E X A

RESPONSABLE
MAZARS

Société de Commissaires aux Comptes
4, rue Monseigneur Mondon

97400 SAINT-DENIS

RSM

RESPONSABLE

Société de Commissaires aux Comptes
95 Chemin Pente Sassy
Espace TERANI
97440 SAINT-ANDRE

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Date d'arrêté des comptes » de l'annexe des comptes consolidés concernant les impacts sur le résultat :

- du changement de date de clôture pour les sociétés MATIS, SGA et SSTM (exercice de 18 mois) ;
- de la première intégration de la société Agglobus sur l'exercice 2021 (exercice 15 mois).

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens en application des méthodes comptables décrites dans la note « immobilisations corporelles et incorporels » en page 9 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités d'évaluation des immobilisations comptabilisées au bilan de la société HOLTOM et à nous assurer que l'information fournie en annexe était appropriée pour la clôture 2021.

- **Impôts différés**

La note « impôts différés » en page 10 et page 17 de l'annexe expose les modalités de reconnaissance des actifs et des passifs d'impôts différés. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquels se fondent ces estimations pour la clôture 2021.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

E X A

EXAMINER
MAZARS

Société de Commissaires aux Comptes
4, rue Monseigneur Mondon

97400 SAINT-DENIS

RSM

Société de Commissaires aux Comptes
95 Chemin Pente Sassy
Espace TERANI
97440 SAINT-ANDRE

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

EXA

COOPÉRATIVE
MAZARS

Société de Commissaires aux Comptes
4, rue Monseigneur Mondon

97400 SAINT-DENIS

RSM

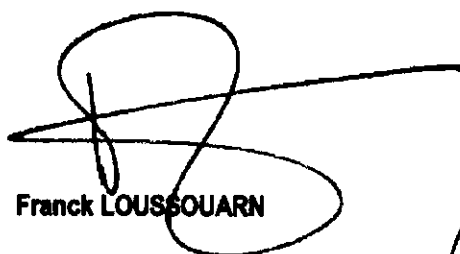
Société de Commissaires aux Comptes
95 Chemin Pente Sassy
Espace TERANI
97440 SAINT-ANDRE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Saint-Denis, le 26 janvier 2023

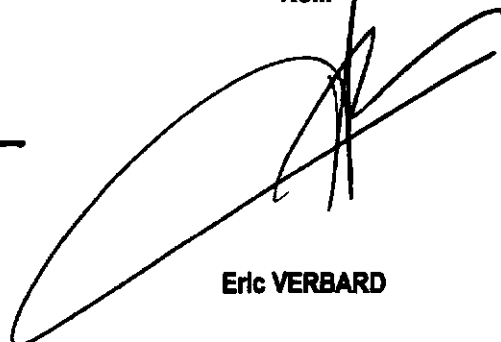
Les Commissaires aux Comptes

EXA SA



Franck LOUSSOUARN

RSM



Eric VERBARD

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires	11	67 718	52 933
Autres produits d'exploitation	12	2 758	2 123
Produits d'exploitation		70 476	55 057
Achats consommés	13	(10 993)	(7 243)
Charges externes	14	(22 794)	(18 719)
Impôts et taxes	15	(1 004)	(1 044)
Charges de personnel	16	(25 811)	(19 981)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(7 618)	(7 023)
Charges d'exploitation		(68 280)	(54 012)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		2 216	1 045
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(445)	(485)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		1 771	560
Produits financiers	18	82	42
Charges financières	19	(486)	(500)
Résultat financier		(404)	(458)
Opérations en commun		13	30
Produits exceptionnels	20	2 464	1 177
Charges exceptionnelles	21	(1 523)	(799)
Résultat exceptionnel		942	378
Impôts sur les résultats	22	980	2 322
Résultat net des entreprises intégrées		3 302	2 832
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		1	185
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 303	3 032
Intérêts minoritaires		405	82
Résultat net (part du groupe)		2 898	2 950

Comptes consolidés annexés au rapport
des commissaires aux comptes

Bilan consolidé

Libellé		2021	2020
Immobilisations incorporelles	2	3 337	3 786
Dont Ecarts d'acquisition	1	1 324	1 779
Immobilisations corporelles	2	41 400	42 028
Immobilisations financières	3	2 563	2 383
Titres mis en équivalence		1 481	1 909
Actif Immobilisé		48 782	50 106
Stocks et en-cours	4	1 170	1 081
Clients et comptes rattachés	6	11 182	9 649
Autres créances et comptes de régularisation	6	13 328	11 690
Dont Impôts différés Actif	6	36	29
Valeurs mobilières de placement	7	322	322
Disponibilités	7	4 600	6 318
Actif circulant		30 671	29 029
Total ACTIF		79 353	79 137
Capital		10 000	10 000
Primes liées au capital		146	146
Réserves		15 678	14 296
Résultat net (Part du groupe)		2 898	2 980
Capitaux propres (part du groupe)		28 921	27 390
Intérêts minoritaires		2 541	2 122
Autres fonds propres		826	1 066
Total des capitaux propres		32 287	30 567
Ecart d'acquisition passif	1		
Provisions pour risques et charges	8	6 012	6 221
Provisions		6 012	6 221
Dettes financières	9	21 284	26 242
Fournisseurs et comptes rattachés	10	6 081	5 296
Autres dettes et comptes de régularisation	10	14 698	11 811
Dont Impôts différés Passif	8	2 587	2 365
Dettes		42 054	43 349
Total PASSIF		79 353	79 137

Comptes consolidés annexés au rapport
des commissaires aux comptes

HOLTOM

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros

Siège social : 27, rue Lambert

Zone Industrielle de Bel Air

97450 SAINT LOUIS (Réunion)

514 098 516 RCS SAINT-PIERRE

Rapport de Gestion du Groupe établi par le Président et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 janvier 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous présentons le rapport de gestion du groupe HOLTOM durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le groupe HOLTOM présente des comptes consolidés depuis le 1er janvier 2010.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes.

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le périmètre de consolidation du groupe HOLTOM est composé de 51 sociétés au 31 décembre 2021 :

- 1) SAS HOLTOM
- 2) SA TRANSPORTS MOOLAND OSMANN
- 3) SA SETCOR
- 4) SAS ESCAPAD 'KREOL
- 5) SARL ECOBUS
- 6) SARL TRANSPORTS DES SALAZES
- 7) SAS FORMATOM
- 8) SAS TRANSPORTS MOOLAND
- 9) SARL AURORE
- 10) SCI AUBEPINE
- 11) SCI AQUARELLE
- 12) SCI CAMBAIE 1992
- 13) SCI BELLISIMA
- 14) SCI CREPUSCULE
- 15) SCI LES COCOTIERS
- 16) SCI ETANG DU GOL



- 17) SCI LA BRETAGNE 1997
- 18) SCI L'ECLECTIQUE
- 19) SCI MOOLAND
- 20) SCI OM 1969
- 21) SCI OM 1970
- 22) SCI OM 1974
- 23) SCI SLAF
- 24) SCI CLOS SAINT-JULIEN
- 25) SCI ZOUBEYDA
- 26) GIE ACTIV
- 27) SARL EVOTRANS
- 28) SNC CARINVEST 2004
- 29) SNC CARINVEST 2005
- 30) SNC CARINVEST 2007
- 31) SNC MASCARINVEST 2007
- 32) SNC TRANSPINV 2008
- 33) SNC ECOBINVEST
- 34) SNC CARINVEST 2012
- 35) SNC CARINVEST 2008
- 36) SNC BUSSINVEST 2008
- 37) SNC BUSSINVEST 08
- 38) SNC BUSSINVEST 2009
- 39) SNC CARINVEST 2009
- 40) SNC BUSSINVEST 2010
- 41) SNC CARINVEST 2010
- 42) SNC BUSSINVEST 2013
- 43) SAS START OI
- 44) SAS MF DEVELOPPEMENT
- 45) SAS MATIS
- 46) SASU SSTM
- 47) SAS MAYOTTE CONTROLE SERVICES
- 48) SAS DERICHEBOURG OI
- 49) SAS MOSAIQUE
- 50) SEMOP AGGLO'BUS
- 51) SNC SGA OI

Il est rappelé que la société TRANSPORT MOOLAND OSMANN SA, seule filiale de la société HOLTOM, est détenue à hauteur de 93,74 % en pleine propriété. En conséquence, la société HOLTOM a droit à 93,74 % du résultat de l'exercice et des autres capitaux propres.

La méthode de consolidation par palier a été retenue, avec un unique palier au niveau de la société TMO SA. La consolidation des comptes au niveau de ce palier est reprise suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société HOLTOM.

Les sociétés GIE ACTIV, SARL EVOTRANS, SAS START OI, SAS MF DEVELOPPEMENT, SAS MATIS, SASU SSTM, SNC SGA OI et SEMOP AGGLO'BUS ont été intégrées selon la méthode dite « proportionnelle ».

La société SAS DERICHEBOURG OI et ses filiales ont été intégrées selon la méthode dite « mise en équivalence ».

Toutes les autres filiales ont été intégrées selon la méthode dite « globale ».

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE.

Pour la bonne compréhension, les comptes consolidés vous sont présentés pour cet exercice, sous forme simplifiée arrondie au millier d'euros (K€).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires net du groupe s'est élevé à 67 718 K€ contre 52 933 K€ pour l'exercice précédent. Cette augmentation du chiffre d'affaires s'explique principalement par deux éléments :

- Le premier exercice comptable de la filiale AGGLO'BUS s'étendait du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020. Ses comptes n'ayant pas été établis dans les temps, ils n'avaient pas été intégrés dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020. En conséquence, la dite filiale a été intégrée en 2021 sur la base des comptes allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021 (15 mois).
- Par ailleurs, les sociétés MATIS, SGA et SSTM, en intégration proportionnelle, ont changé leur date de clôture passant du 31 juillet au 31 décembre. Ainsi, l'exercice consolidé 2021 comprend l'exercice clos au 31 juillet 2021 et un exercice de 5 mois allant du 1^{er} août 2021 au 31 décembre 2021 (17 mois)

Compte tenu de la comptabilisation d'autres produits, les produits d'exploitation du groupe se sont élevés à 70 475 K€ contre 55 057 K€ pour 2020.

Les charges d'exploitation au 31 décembre 2021 ont atteint au total 68 260 K€ contre 54 012 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation du groupe ressort pour l'exercice à 2 216 K€ contre 1 045 K€ pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de - 404 K € des produits et frais financiers, de dotations aux amortissements et écarts d'acquisition pour - 445 K€, il s'établit à un bénéfice de 1 367 K€ contre un bénéfice de 102 K€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de + 942 K€, d'impôts sur les résultats pour + 980 K€ et d'opérations en commun pour 13 K€, le résultat net des entreprises intégrées est un bénéfice de 3 302 K € contre 2 832 K€ en 2020.

Après prise en compte de la quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence pour 1 K€, le résultat net de l'ensemble consolidé est un bénéfice de 3 303 K€.

Après déduction des intérêts minoritaires pour 405 K€, le résultat net est un bénéfice de 2 898 K€ contre 2 950 K€ pour 2020.

Au 31 décembre 2021, le total des dettes du groupe est de 42 054 K €.

Nous vous informons que l'effectif moyen du personnel du groupe est de 743 personnes au 31 décembre 2021 contre 685 pour l'exercice précédent.

Vous trouverez le détail des comptes consolidés dans le rapport annuel de vos commissaires aux comptes.

Nous vous demandons conformément à l'article L 225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

Pour votre information, l'actif immobilisé des trois derniers exercices se présente de la façon suivante :

	2021	2020	2019
Ecart d'acquisition	1 324 K€	1 769 K€	2 297 K€
Immobilisations incorporelles nettes à la clôture	2 013 K€	2 019 K€	98 K€
Immobilisations corporelles nettes à la clôture	41 400 K€	42 028 K€	39 735 K€
Immobilisations financières nettes à la clôture	2 563 K€	2 383 K€	1 824 K€
Titres mis en équivalence	1 481 K€	1 909 K€	1 083 K€

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

1) ACTIVITE TRANSPORT

- Contexte sanitaire

Les mesures restrictives liées à la gestion de la crise COVID s'allégeant progressivement, nous constatons une amélioration de l'activité OCCASIONNEL, même si cette dernière a été perturbée par les intempéries du début d'année 2022.

- Evolution des marchés

TS TCO : Suite au renouvellement du marché en août 2021, le groupe s'est vu attribuer 2 lots pour 10 services soit une perte de 72 services. Suite à la défaillance de certains autres opérateurs, plusieurs lots ont été relancés permettant au groupe de récupérer 42 services. A ce jour le groupe exploite 52 services contre 82 pour le marché précédent, soit 30 services de moins.

TS CASUD : le marché scolaire de la CASUD arrivant à échéance en juillet 2022, un nouvel appel d'offres a été lancé. Finalement, le 7 juin 2022, la CASUD a déclaré sans suite la procédure pour des motifs d'intérêt général d'ordre économique. Le marché scolaire a donc été prolongé d'un an jusqu'en juillet 2023 avec prise en compte du surcoût carburant.

TS CINOR : Obtention du lot V composé de 9 services sur la commune de Sainte-Suzanne à compter de la rentrée d'août 2022.

TU CIREST : L'appel d'offres lancé en 2022 nous avait attribué 8 lots : 5 lots à Salazie dont nous étions déjà titulaires et 3 lots supplémentaires (2 sur Saint André et 1 sur la Plaine des Palmistes). L'appel d'offres a été cassé suite à un recours judiciaire. Le marché est prolongé dans les conditions actuelles jusqu'au 31 mars 2023.

TU CASUD : Le marché qui devait arriver à expiration en 2022 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.

TU TCO : Le groupe a fait l'acquisition en 2022 de 12 lignes du réseau Kar'Ouest à des transporteurs de l'Ouest.

- Offre JETCAR

A noter le renforcement de l'offre JETCAR depuis le 1er mars 2022 avec la mise en service d'une ligne Saint-Gilles/Aéroport de Gillot

2) ACTIVITE IMMOBILIERE

Le groupe poursuit sa volonté de renforcer et structurer sa branche immobilière avec :

- La création de la SAS SOCOTOM en avril 2022, une entreprise générale du bâtiment. Le but de cette société est de prendre en charge les travaux d'aménagement et de rénovation interne du groupe dans un cadre totalement adapté sur le plan réglementaire.
- La création de la SAS LE BOUCAN ayant pour objet l'acquisition et l'exploitation d'un bien immobilier d'exception en location saisonnière.
- L'obtention de 3 permis de construire portant sur la construction de 12 logements à la Bretagne (SCI LA BRETAGNE 1997), 10 logements à Saint-Louis (SCI OM 1974) et 4 logements à l'Etang Salé (SCCV 2M IMMO)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant notre filiale TMO SA.

Nous vous informons qu'aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 janvier 2022, Monsieur Sulliman MOOLAND a cédé à HOLTOM SAS, 909 actions de la société TMO SA moyennant le prix de 200 000 €. A la date de rédaction des présentes, la société HOLTOM détient 130 589 actions de la société TMO SA représentant 94,40 % du capital social de sa filiale TMO SA.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

Nous prévoyons un résultat en progression pour le prochain exercice au vu des prévisions d'atterrissage du budget de l'exercice 2022.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

Le Président

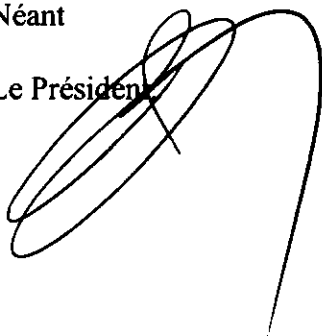


TABLEAU ANNEXE AU RAPPORT DU GROUPE HOLTOM
Exercice clos le 31.12.2021

Les données caractéristiques figurant au bilan de la société TMO SA, seule filiale directe de la société HOLTOM (avant retraitement) sont les suivantes :

	TMO SA
Chiffre d'affaires HT	22 237 175 €
Résultat d'exploitation	319 451 €
Résultat courant avant Impôts	2 807 829 €
Résultat Net après Impôt	4 206 423 €
Situation nette avant distribution	22 334 880 €
Prévision de distribution	1 500 000 €
Endettement à plus d'un an	2 799 507 €
Endettement à un an au plus	13 408 397 €